



Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 19 - Janvier 2014

Que deviennent les diplômés de Master ?

Année universitaire 2008-2009

Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2011, quelle est la situation des diplômés de Master entrés sur le marché du travail ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues.

542 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 57,5 %**.

En 2008-2009, une soixantaine de spécialités de Master dont quarante-neuf à finalité Professionnelle, réparties dans quatre domaine de formation ou UFR¹ (Sciences, Droit Économie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Ce diplôme s'obtient en deux ans et est accessible avec un Bac+3 validé.

Une insertion professionnelle réussie

A la date de l'étude :

77 % des diplômés occupent un emploi comme activité principale.

14 % sont en poursuite d'études ou reprise d'études

8 % sont en recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat.

2 % déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

Parmi les 1147 étudiants inscrits en Master en 2008-2009, 943 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année soit **82,2 % de taux de réussite**.

Ceux qui n'ont pas poursuivi ou repris d'études depuis l'obtention de leur Master sont pour **90 % d'entre eux en emploi** au 1^{er} décembre 2011.

Pour cette génération de diplômés, l'arrivée sur le marché du travail se fait dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage national de 10,2 % au 4^{ème} trimestre 2011² (en hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente) et un taux de 25,7 % chez les jeunes de moins de 25 ans (en hausse de 3,5 %).

Le Master est un diplôme à majorité féminine mais le taux de féminisation est inférieur à la moyenne pour le domaine Science et Techniques (34,8 %).



La moyenne d'âge était de 25 ans et deux étudiants sur trois appartenaient à la classe d'âge des 20-24 ans.

Près d'un tiers de cette génération a bénéficié d'une bourse.

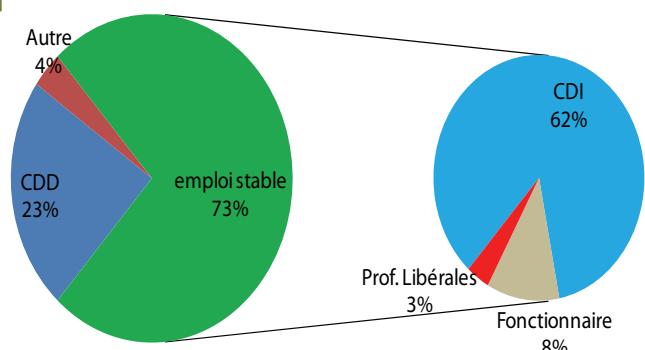
Près de 10 % des cursus ont été suivis en apprentissage et 6 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions reste en formation initiale.

¹ Une Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une composante de l'université.

² Source : Insee, enquête emploi, taux de chômage BIT pour la France métropolitaine.

Contrat de travail

Plus des deux tiers des diplômés en emploi occupent une situation stable¹ (73 %) à la date de l'enquête et presque tous les contrats de travail sont à temps plein (95 %).



Les femmes sont plus souvent que les hommes exposées aux situations précaires bien qu'elles occupent majoritairement des emplois stables (71 % d'entre elles), l'accès à ce type d'emploi est plus favorable pour les hommes (76 %).

Niveau de l'emploi occupé

Trois cinquième des emplois occupés à la date de l'étude (61 %) sont de niveau ingénieur, cadre ou personnel de catégorie A de la fonction publique. L'accès à ce type d'emploi est cohérent avec le niveau de qualification octroyé par un Master.

Concernant les autres emplois, on retrouve des emplois de technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP ainsi que le personnel de catégorie B de la fonction publique.

A la marge (4 %), quelques emplois sont non qualifiés, mais concernent surtout des situations précaires.

L'employeur

Les entreprises privées captent près de deux diplômés sur trois (64 %) en emploi. Les autres travaillent essentiellement dans le secteur public (20 % dans la fonction publique et 8 % une entreprise publique), ce taux de diplômés se déclarant fonctionnaires est légèrement inférieur au taux moyen national constaté (22 % de fonctionnaires chez les actifs²).

Les autres emplois se répartissent dans les associations, au service d'un indépendant et quelques diplômés ont le statut d'auto-entrepreneur.

Adéquation entre étude et niveau de l'emploi

Trois quarts (75 %) des diplômés en emploi estiment occuper un poste en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres se situent en dessous de leur niveau de qualification (24 %) mais rarement au-dessus (1 %).

Revenu net mensuel

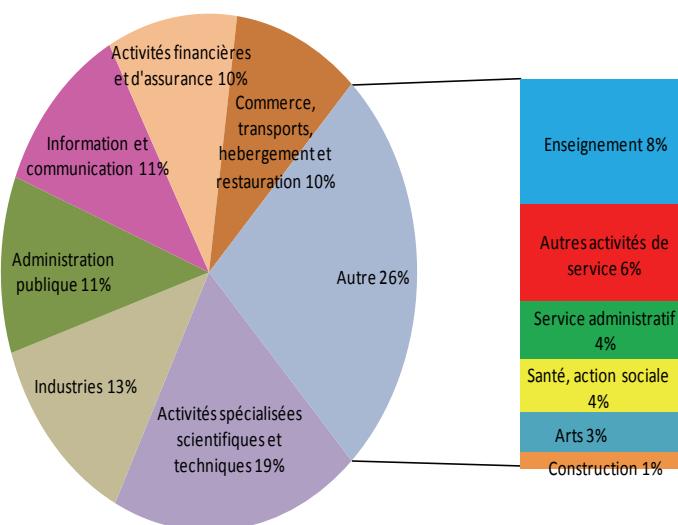
Le salaire médian s'élève pour les français à 1 580 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)³.

Le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Master est de **1 850€ net mensuel (hors primes)**. Les trois quart des diplômés en emploi touchent entre 1500 et 2150 € net par mois.

Secteur d'activités

La richesse de l'offre de formation en Master de l'université d'Orléans permet une répartition des emplois dans les différents secteurs d'activités.

Les diplômés ont accès aux activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 % des emplois), aux industries manufacturières, extractive et autres (13 %) au commerce, transports et hébergement et restauration (10 %), à l'administration publique (8 %) aux activités financières et d'assurance (10 %), ainsi que le secteur de la santé humaine et l'action sociale (4 %).



Les diplômés s'insèrent dans l'ensemble des entreprises de toutes tailles avec une préférence pour les moyennes entreprises (de 50 à 499 employés) pour 36 % d'entre eux.

Accès à l'emploi

Le stage qui conclut l'année de Master joue un rôle important dans l'insertion professionnelle : 19 % des diplômés le déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi. Viennent ensuite les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (14 %) ou les relations personnelles (18 %). Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 5 % des répondants et 20 % des emplois ont été trouvé sans passer par Pôle Emploi.

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

² Source : Insee

³ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessitent des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Des emplois jugés satisfaisants

Les diplômés se déclarent majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1er décembre 2011, 31 % sont « très satisfaits » et 55 % « satisfaits ».

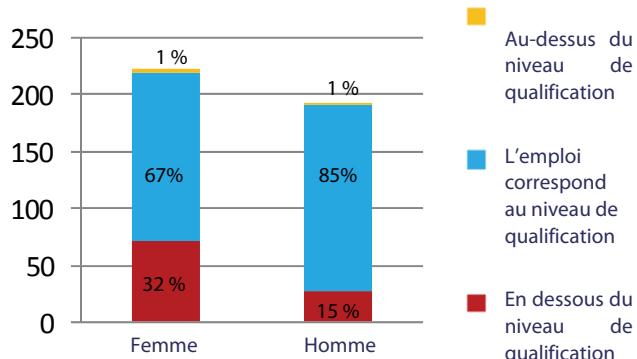
Plus finement, les motifs de satisfaction sont surtout liés à l'environnement de travail : l'intégration dans l'entreprise, l'autonomie dans le travail (95 %) et l'intérêt des missions (90 %) sont quasi-unaniment jugés satisfaisants à très satisfaisants.

L'évaluation des perspectives d'évolution dans l'entreprise est jugée satisfaisante par près de deux salariés sur trois (62 %).

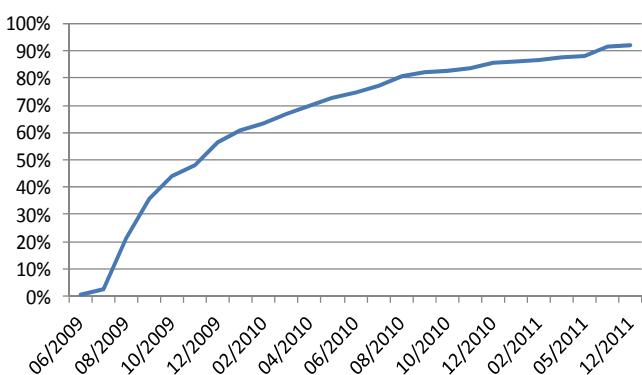
La satisfaction relative à la rémunération est élevée pour deux salariés sur trois (67 %).

Le statut de l'emploi ainsi que l'adéquation entre emploi et domaine de formation du diplôme obtenu sont satisfaisants pour 77 % des diplômés.

Pour trois diplômés sur quatre (74 %), la prise de fonction de l'emploi n'a pas nécessité de formation supplémentaire et ils sont 79 % à estimer ne pas avoir besoin de formation supplémentaire au 1^{er} décembre 2011.



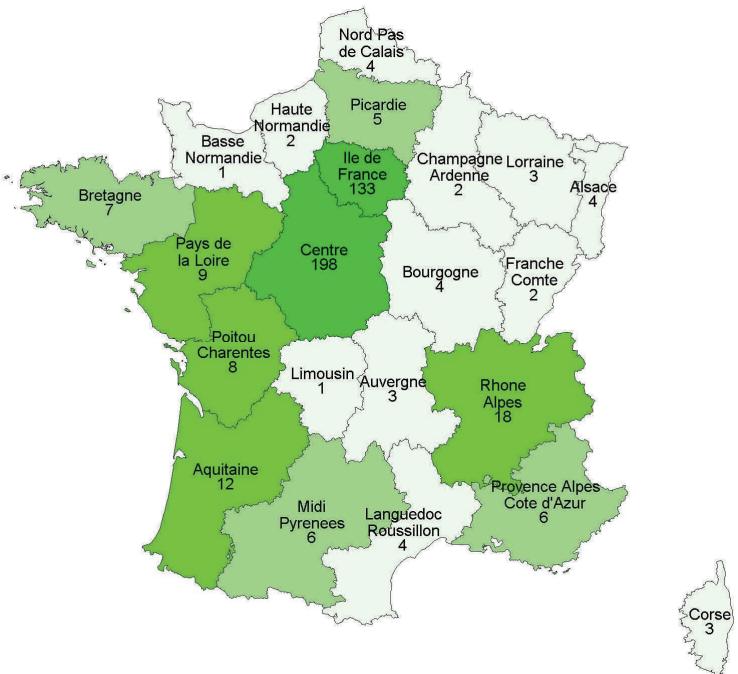
Temps d'attente du 1er emploi



La date déclarée d'attribution du diplôme varie selon le Master entre juin et septembre 2009.

Deux diplômés sur trois (67 %) n'ayant pas poursuivi d'études ont accédé à l'emploi avant la fin de l'année qui a suivi l'obtention du diplôme et 45 % occupent toujours leur premier emploi à la date de l'enquête.

Bassin de recrutement des diplômés



Le *bassin de recrutement des diplômés* est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leurs emplois. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine. A l'exception de la Corse, la Champagne-Ardenne et du Nord-Pas de Calais, toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans. L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, la majorité (56 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillent en Ile-de-France (27 %) ou dans une autre région française. Seuls quelques uns (2 %) se sont expatriés.

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 9 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont pourtant une forte capacité à la mobilité : la moitié d'entre eux exercent leur emploi dans une région qui n'est ni celle de leurs études, ni celle de leurs parents.

Comparatif avec l'année précédente

| | Diplômés 2007 | Diplômés 2008 | Diplômés 2009 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| En emploi | 77 % | 77 % | 77 % |
| En poursuite d'études | 14 % | 13 % | 13 % |
| Salaire médian | 1750 | 1800 | 1850 |
| Emploi stable | 77 % | 76 % | 73 % |
| Emploi de niveau ingénieur, cadre | 71 % | 72 % | 61 % |
| Emploi jugé globalement satisfaisant | 82 % | 84 % | 86 % |

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

Plus de deux tiers des diplômés occupent un emploi stable bien que cette génération éprouve plus de difficultés que la précédente à accéder à la stabilité de l'emploi.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

Les poursuites d'études

Après l'obtention de leur Master, 27 % des diplômés poursuivent ou reprennent des études au cours des trente mois qui suivent.

Les formations de Master se distinguent par leur finalité *Professionnelle* ou *Recherche* lors de la deuxième année. Un diplômé sur cinq (21 %) issu de filière *Professionnelle* est concerné par la poursuite ou reprise d'études et plus de la moitié (58 %) pour les filières *Recherche*. Les poursuites d'études entreprises à l'issue du master varient selon la finalité choisie :

- Les master *Recherche* s'orientent majoritairement vers un Doctorat (56 % des poursuites d'études), les autres poursuivent avec un nouveau diplôme de Master (niveau bac +5) pour 26 % ou préparent un concours (administration ou enseignement) pour 14 %.
- Les master *Professionnel* préfèrent obtenir un autre master ou un diplôme d'ingénieur pour 41 %. Seulement 27 % poursuivent en Doctorat, 21 % s'orientent vers l'Institut d'Etude Juridique et les 12 % restants un autre diplôme (diplôme de niveau inférieur à Bac +5 ou préparation de concours).

Au moment de l'enquête, la situation d'un titulaire de Master sur dix (13 %) est toujours la poursuite ou la reprise d'études. Essentiellement en Master ou en école d'ingénieurs mais aussi en Doctorat.

Note méthodologique :

Cette enquête porte sur la situation des diplômés de la promotion 2008-2009 au 1er décembre 2011, cette date d'observation est la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2009, correspondant ainsi à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet. Des questionnaires sous forme papier ont également été envoyés (enveloppe retour préaffranchie jointe au courrier) pour ceux qui le souhaitaient ou qui n'ont pu être joints par téléphone ou par e-mail.

542 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 57,5 % des diplômés.



L'Université d'Orléans

un campus européen pour étudier et vivre
a european campus for international study

Pôle Avenir

Observatoire de la Vie Etudiante, OVE

Maison de l'Etudiant

Rue de Tours - BP 6749

45067 Cedex 2

Tél. 02 38 49 43 06

poleavenir.ove@univ-orleans.fr

www.univ-orleans.fr/vie/ove

